



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Les effectifs des personnels de l'académie

Public et privé
Année scolaire 2014/2015

numéro 06-15
avril 2015



Auteur
Aude CADORET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71 📠 04 73 99 32 78

<http://www.ac-clermont.fr/stat/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

1	Les données	1
1.1	Champ.....	1
1.2	Source	1
1.3	Définitions et méthode	1
2	Effectifs globaux par type de personnels	2
2.1	Poids des secteurs	3
2.2	Poids des types de personnels.....	3
2.3	Poids des départements.....	3
2.4	Evolution	4
2.5	Les contrats aidés	4
3	Répartition par corps, âge, sexe et temps partiel	5
3.1	Secteur public, titulaires.....	5
3.2	Secteur public, non titulaires.....	8
3.3	Secteur privé	9
4	Répartition par corps et grand type d'affectation	10
4.1	Secteur public, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré	10
4.2	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	11
4.3	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS.....	12
4.4	Secteur privé, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré	13
4.5	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré	13
5	Répartition par corps et type d'établissement	14
5.1	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	15
5.2	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS.....	16
5.3	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré	17
6	Répartition par fonction exercée	18
6.1	Secteur public, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré	18
6.2	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré.....	19
6.3	Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS.....	20
6.4	Secteur privé, personnels affectés dans le 1 ^{er} degré	20
6.5	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré	20
7	Répartition par discipline de poste, âge et sexe	21
7.1	Secteur public, personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement	21
7.2	Secteur privé, personnels affectés dans le 2 nd degré, fonction enseignement.....	25
8	Les multi-affectations des enseignants	26
8.1	Quelques notions	26
8.2	Dénombrement global	26
8.3	Par corps	27
8.4	Par sexe et âge.....	28
8.5	Enseignants affectés dans le 2 nd degré, par type d'établissement	29
8.6	Secteur public, enseignants affectés dans le 2 nd degré, par discipline de poste	29
8.7	Secteur privé, enseignants affectés dans le 2 nd degré, par discipline de poste.....	31

Les effectifs des personnels de l'académie

1 Les données

1.1 Champ

Les personnels dénombrés dans cette étude sont ceux affectés dans l'académie et en activité au 01/12/2014. Les individus sont considérés selon leur affectation principale, ainsi que selon leur nombre d'affectations.

Les personnels du public et du privé sous contrat sont pris en compte ; toutefois pour le privé sous contrat, les services des rectorats ne gèrent que les enseignants et seuls eux sont donc concernés par l'étude.

Pour le secteur public, les données portent sur les titulaires et les non titulaires, qu'ils soient contractuels ou vacataires.

Les personnels ayant un contrat de droit privé (CUI-CAE, contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi) sont recensés séparément dans la première partie de l'étude (effectifs globaux). Ils sont, par la suite, absents des analyses plus approfondies, car les informations qui les concernent sont moins facilement accessibles.

1.2 Source

Les données des personnels affectés dans l'académie sont issues de BSA (Bilan Social Académique), application mise à disposition des académies par le ministère de l'éducation nationale, via le pôle inter académique décisionnel (PIAD). Les données sont extraites au 02/03/2015.

Cette application regroupe des données de EPP (Emploi Poste Personnel), AGAPE (Aide à la Gestion Automatisée des Professeurs des Ecoles) et AGORA (Aide à la Gestion Optimisée des Ressources ATSS).

Les données des personnels ayant un contrat de droit privé sont issues d'une enquête de remontée au ministère, effectuée au rectorat de Clermont-Ferrand, par le service de l'organisation scolaire.

Pour le dénombrement des assistants d'éducation et des accompagnants d'élèves en situation de handicap de l'Encadré 1, une source complémentaire qui se base sur les fichiers de paie au 01/01/2015 a été exploitée.

1.3 Définitions et méthode

Titulaires et non titulaires

Sont considérés comme titulaires les personnels ayant un statut de fonctionnaire, ce qui inclut les fonctionnaires

stagiaires. Cette distinction entre titulaires et non titulaires concerne uniquement le secteur public, puisque dans le privé sous contrat, les agents ne sont pas fonctionnaires. Pour le public, les non titulaires concernent les corps des contractuels, des maîtres auxiliaires, des vacataires, des assistants d'éducation et de langue.

Enseignants du 1^{er} degré et du 2nd degré

Cette notion peut parfois renvoyer au corps de l'individu et parfois à son type d'affectation, ceci sera alors précisé. Par exemple, un professeur des écoles fait partie des corps du 1^{er} degré, mais il peut être affecté en collège en enseignement adapté (SEGPA) et dénombré dans le 2nd degré.

DIEO : Direction, Inspection, Education, Orientation

IATSS : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Personnels Sociaux et de Santé

ITRF : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation

Contractuels de droit privé

Les établissements peuvent recruter des agents en contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Il s'agit d'un contrat aidé dans le secteur non marchand visant à faciliter l'accès durable à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. (Source : <http://travail-emploi.gouv.fr>)

Nombre de personnels et équivalents temps plein

Dans cette étude, les personnels sont dénombrés de manière absolue et leur temps de travail n'est pas pris en compte pour évaluer des équivalents temps plein. Ce calcul pose en effet problème pour quelques cas particuliers (vacataires,...) ; le lecteur doit donc en avoir conscience pour interpréter certains résultats, notamment les évolutions des effectifs. Toutefois, raisonner en nombre absolu d'individus reste intéressant pour se représenter la gestion des ressources humaines de l'académie et les caractéristiques sociodémographiques des agents.

2 Effectifs globaux par type de personnels

Au 1^{er} décembre 2014, 21 151 agents étaient affectés et en activité dans l'académie selon l'application BSA (Bilan Social Académique, voir Tableau 1). Au moment de la rédaction de cette note, ce total est provisoire en raison du changement de statut de certains assistants d'éducation et des difficultés occasionnées pour les dénombrer dans les bases de gestion informatiques (voir l'Encadré 1). Un chiffre définitif sera communiqué ultérieurement dès la résolution de ces aspects techniques et la stabilisation des données.

Tableau 1. Dénombrement des personnels actifs affectés dans l'académie de Clermont-Ferrand au 1er décembre 2014, par corps et par département

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie
PUBLIC+PRIVE*	5 024*	2 252*	3 612*	10 263*	21 151*
I – PUBLIC*	4 587*	1 989*	2 540*	8 983*	18 099*
A - Titulaires	3 929	1 693	2 171	7 734	15 527
Enseignants du 1er degré	1 688	792	1 008	3 077	6 565
Enseignants du 2nd degré	1 772	663	880	3 429	6 744
DIEO	165	78	87	358	688
IATSS	304	160	196	870	1 530
B - Non titulaires de droit public*	658*	296*	369*	1 249*	2 572*
Enseignants et assimilés	184	73	112	267	636
Assistants de langue	23	8	14	46	91
IATSS	50	26	25	119	220
Surveillance et assistance éducative*	401*	189*	218*	817*	1 625*
II - PRIVE	437	263	1 072	1 280	3 052
Enseignants du 1er degré	132	83	392	379	986
Enseignants du 2nd degré	305	180	680	901	2 066

Classification selon le corps des individus, voir les regroupements effectués dans l'Annexe p.32 Champ : actifs affectés au 01/12/2014. Sources : BSA (EPP, EPP privé, AGORA, AGAPE, AGAPE privé) Clermont-Ferrand

DIEO : Direction, inspection, éducation, orientation

IATSS : Ingénieurs, Administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

* Les effectifs de l'application BSA sont potentiellement sous-évalués au moment de la rédaction de la note, voir Encadré 1, et les effectifs affichés restent provisoires

Encadré 1. Une possible sous évaluation du nombre d'assistants d'éducation en 2014

Au moment de la publication de cette note, le nombre total d'agents dans l'académie pourrait être sous-évalué et reste provisoire. Pour cause, à la rentrée scolaire 2014, les assistants d'éducation ont connu des changements de corps et de fonction : les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont remplacé les auxiliaires de vie scolaire recrutés par contrat d'assistant d'éducation (AED-AVS). Ces modifications de statuts ont entraîné des difficultés de mises à jour des outils de gestion informatiques, qui seront résorbés dans le courant de l'année.

Dans le BSA (bilan social académique), application nationale qui contient des données des bases de gestion

informatiques EPP (Emploi Poste Personnel), AGAPE (Aide à la Gestion Automatisée des Professeurs des Ecoles) et AGORA (Aide à la Gestion Optimisée des Ressources ATSS), et sur laquelle se base cette note, le nombre d'assistants d'éducation semble sous-évalué : en effet la mise en parallèle avec une source complémentaire qui se base sur les fichiers de paie laisse apparaître plus de 200 assistants d'éducation qui seraient *a priori* absents du BSA en tant qu'individus actifs et affectés. Ce type d'appariement reste délicat et c'est pourquoi les statistiques de cette note se basent uniquement sur le BSA, tout en alertant sur le possible manque de données concernant les assistants d'éducation.

2.1 Poids des secteurs

86 % des personnels sont affectés dans le secteur public et 14 % dans le secteur privé sous contrat. Pour ces derniers, il s'agit uniquement d'enseignants et ils représentent 18 % de l'ensemble des enseignants de l'académie.

2.2 Poids des types de personnels

Le secteur public compte 86 % de titulaires. Ce secteur est constitué très majoritairement d'enseignants (77 %), dont la moitié d'un corps du 1^{er} degré et l'autre du 2nd degré (voir Figure 1). Les autres principaux métiers concernés sont les ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé réunis sous le sigle d'IATSS, qui peuvent travailler dans les services académiques et également dans les établissements scolaires (10 %), les

personnels de surveillance et d'assistance éducative (9 %), ou encore les personnels de direction, inspection, éducation et orientation réunis sous le sigle DIEO (4 %).

Dans le privé, le rectorat ne gère que les enseignants ; le 2nd degré est proportionnellement plus important que dans le public, avec 2 enseignants sur 3.

2.3 Poids des départements

49 % des agents sont affectés dans le Puy-de-Dôme. Pour les personnels autres qu'enseignants (IATSS, DIEO, etc), la part du Puy-de-Dôme s'élève même à 53 %, ce qui s'explique par la présence des services académiques.

Dans le secteur privé, le poids de la Haute-Loire est plus élevé, et représente 35 % des enseignants, contre seulement 14 % dans le public.

Figure 1. Répartition par type de personnels (regroupements selon le corps)

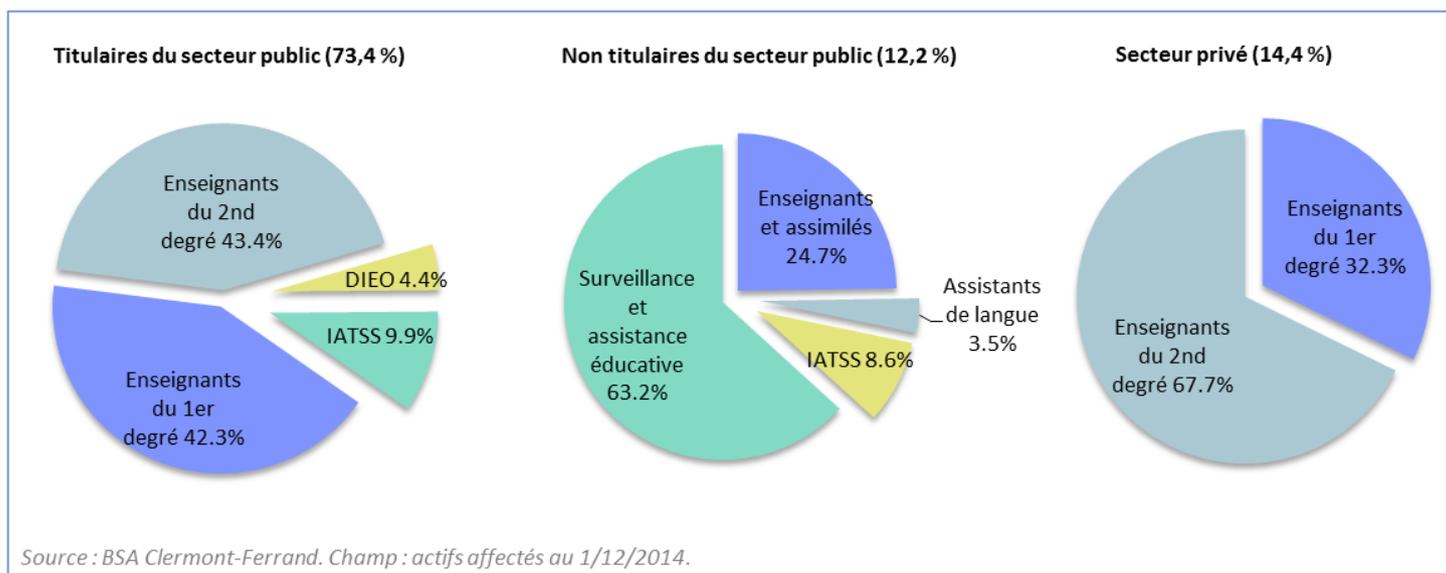
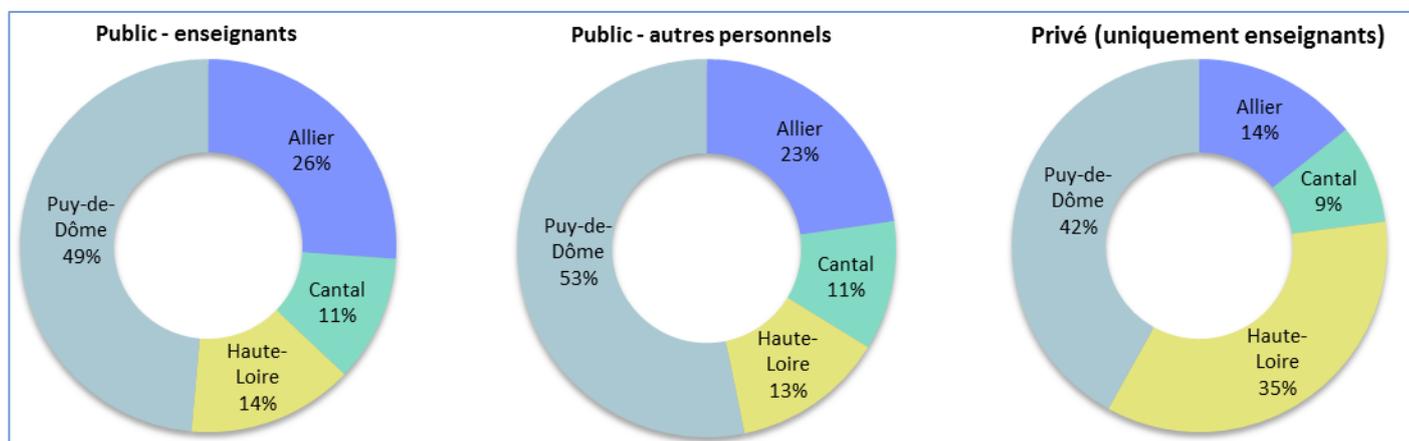


Figure 2. Poids des départements (en %) dans les différents secteurs



2.4 Evolution

Tableau 2. Dénombrement des personnels de 2010 à 2014 et évolution sur la dernière année

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014	
						Absolue	Relative
PUBLIC+PRIVE*	21 916	21 469	21 281	21 431	21 151*	*	*
I – PUBLIC*	18 671	18 266	18 168	18 326	18 099*	*	*
A - Titulaires	16 133	15 611	15 413	15 401	15 527	+126	+0.8%
1 - Enseignants du 1er degré	6 738	6 538	6 490	6 492	6 565	+73	+1.1%
2 - Enseignants du 2nd degré	7 117	6 857	6 731	6 702	6 744	+42	+0.6%
3 - DIEO	677	671	674	685	688	+3	+0.4%
4 - IATSS	1 601	1 545	1 518	1 522	1 530	+8	+0.5%
B - Non titulaires de droit public*	2 538	2 655	2 755	2 925	2 572*	*	*
1 - Enseignants et assimilés	456	540	585	810	636	-174	-21.5%
2 - Assistants de langue	147	139	95	96	91	-5	-5.2%
3 - IATSS	188	201	210	200	220	+20	+10.0%
4 - Surveillance et assistance éducative*	1 747	1 775	1 865	1 819	1 625*	*	*
II - PRIVE	3 245	3 203	3 113	3 105	3 052	-53	-1.7%
1 - Enseignants du 1er degré	1 067	1 037	1 014	1 022	986	-36	-3.5%
2 - Enseignants du 2nd degré	2 178	2 166	2 099	2 083	2 066	-17	-0.8%

* Les effectifs de l'application BSA sont potentiellement sous-évalués pour 2014 au moment de la rédaction de la note, voir Encadré 1, et les effectifs affichés restent provisoires

Classification selon le corps des individus. Champ : actifs affectés au 1er décembre. Sources : BSA (EPP, EPP privé, AGORA, AGAPE, AGAPE privé) Clermont-Ferrand.

DIEO : Direction, inspection, éducation, orientation

IATSS : Ingénieurs, Administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé

Les variations étudiées sont en nombre d'individus, et non en équivalents temps plein. En 2014 sur l'académie, les effectifs de l'assistance éducative dans l'application BSA semblent partiels (Encadré 1) et la comparaison globale avec 2013 n'est pas effectuée dans l'attente de la stabilisation des données. Dans le détail, certains basculements peuvent s'observer : les enseignants non

titulaires diminuent, alors que les titulaires augmentent. Ceci peut s'expliquer par les enseignants admissibles de la session exceptionnelle de 2014, qui étaient contractuels l'an passé, puis titularisés cette année. Quant au privé, les effectifs enseignants baissent régulièrement depuis 2010, ce qui est le cas également pour les effectifs d'élèves.

2.5 Les contrats aidés

Les contrats aidés (exclusivement des CUI-CAE, contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi) sont très stables cette année, après avoir fortement augmenté l'an passé.

Tableau 3. Dénombrement des contrats aidés de 2011 à 2014 et évolution sur la dernière année

	2011	2012	2013	2014	Evolution 2013-2014	
					Absolue	Relative
PUBLIC + PRIVE	422	498	1 053	1 052	-1	-0.1%
PUBLIC	360	434	912	890	-22	-2.4%
PRIVE	62	64	141	162	+21	+14.9%

Champ : agents recrutés en CUI-CAE dans les établissements. Date d'observation variable en décembre

3 Répartition par corps, âge, sexe et temps partiel

3.1 Secteur public, titulaires

Les différences de genre et d'âge sont très marquées entre les différents corps.

Pour les enseignants du 1^{er} degré, la part de femmes est très élevée (81 %). La majorité des hommes a plus de 45 ans, et leur présence est extrêmement minoritaire parmi les plus jeunes : le taux de féminisation devrait donc encore croître durant les années à venir, lorsque les générations plus âgées partiront en retraite.

Pour les enseignants du 2nd degré, les femmes sont également majoritaires mais de manière moins marquée (58 %). Les âges intermédiaires, entre 35 et 50 ans, sont très présents. Parmi les moins de 35 ans, les hommes sont également moins nombreux. Les différences selon le corps sont marquées : les agrégés comptent 48 % de femmes alors que les certifiés en comptent 64 %. Les agrégés sont également plus vieux en moyenne : un tiers a plus de 50 ans, contre 23 % des certifiés.

Les corps d'inspection et de direction, en revanche, sont plutôt masculins, avec 6 hommes pour 4 femmes en moyenne.

Pour les ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé (IATSS), on peut distinguer différentes filières. La part de femmes est très élevée, notamment pour les filières administrative (84 %) et sociale et santé (93 %), qui regroupent la majorité des individus. Les IATSS se distinguent par leur population plus âgée : en particulier pour la filière sociale et de santé, près de la moitié des agents ont plus de 50 ans.

Le temps partiel chez les femmes est particulièrement répandu dans les filières ITRF et technique (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation) ainsi que sociale et de santé, où 1 femme sur 4 en bénéficie. A l'inverse seuls 13 % des enseignantes du second degré sont en temps partiel.

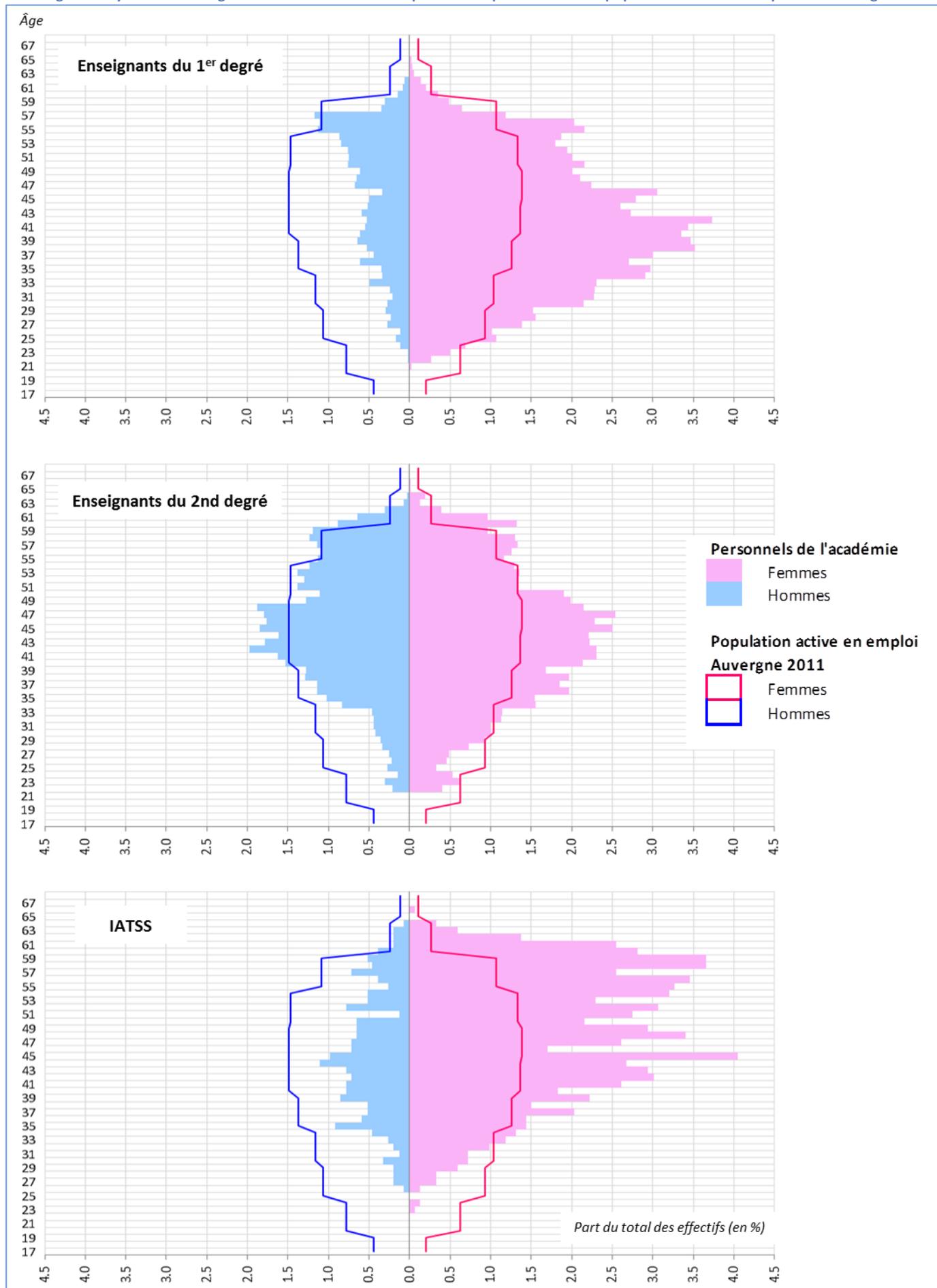
Tableau 4. Caractéristiques sociodémographiques des différents corps de titulaires du secteur public

		Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans	Part de temps partiel	Part de femmes en temps partiel
1 - Enseignants du 1er degré	600 instituteur	67	70%	50.7	0%	0%	46%	7%	13%	15%
	615 professeur des écoles	6 498	81%	42.1	9%	23%	22%	8%	15%	17%
	Ensemble	6 565	81%	42.2	9%	23%	23%	8%	15%	17%
2 - Enseignants du 2nd degré	531 professeur éducation physique et sportive	485	47%	44.6	9%	15%	31%	20%	6%	10%
	532 chargé d'enseignement éducation physique et sportive	20	40%	57.5	0%	0%	100%	85%	10%	13%
	550 professeur de chaire supérieure	47	23%	51.2	0%	0%	53%	32%	0%	0%
	551 professeur agrégé	781	48%	46.1	3%	11%	34%	19%	8%	13%
	553 professeur certifié	4 206	64%	43.3	8%	18%	23%	11%	10%	14%
	559 professeur d'enseignement général des collèges	49	51%	58.2	0%	0%	100%	90%	12%	20%
	567 adjoint d'enseignement	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	575 professeur des lycées professionnels	1 155	50%	46.4	4%	8%	33%	16%	7%	11%
Ensemble	6 744	58%	44.4	7%	15%	27%	14%	9%	13%	
Inspection	105 inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	*	*	*	*	*	*	*	*
	106 inspecteur d'académie adjoint	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	108 inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	28	46%	50.9	0%	0%	46%	29%	0%	0%
	115 inspecteur de l'éducation nationale	49	31%	52.4	0%	0%	65%	37%	0%	0%
	Ensemble	82	37%	52.2	0%	0%	61%	35%	0%	0%
3 - DIEO	521 personnel d'orientation	70	83%	46.7	0%	4%	39%	24%	17%	19%
	563 conseiller principal d'éducation	256	72%	45.4	5%	9%	25%	14%	11%	12%
	004 personnel de direction	280	43%	49.5	0%	1%	46%	26%	0%	0%
Ensemble	688	57%	48.0	2%	4%	39%	23%	6%	9%	
Filière ITRF et technique	830 technicien de recherche et formation	41	46%	46.5	2%	15%	41%	17%	20%	37%
	834 assistant ingénieur	12	25%	41.2	8%	33%	17%	8%	17%	33%
	835 ingénieur d'études	35	31%	42.7	3%	14%	17%	17%	23%	64%
	836 ingénieur de recherche	19	63%	48.7	0%	0%	37%	5%	37%	58%
	839 adjoint technique de recherche et de formation	154	65%	47.5	2%	10%	38%	23%	11%	17%
	957 technicien de l'éducation nationale	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	960 adjoint technique des établissements d'enseignement	3	*	*	*	*	*	*	*	*
	Ensemble	265	55%	46.5	2%	11%	34%	19%	16%	27%
Filière administrative	020 Recteur d'académie	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	021 secrétaire général d'académie	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	030 administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	15	60%	51.9	0%	0%	60%	40%	0%	0%
	051 Attaché d'administration de l'Etat	151	62%	47.2	1%	6%	38%	25%	1%	2%
	054 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	314	83%	46.8	3%	10%	38%	25%	13%	14%
	056 Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	514	92%	48.1	2%	8%	43%	25%	16%	16%
	Ensemble	996	84%	47.6	2%	8%	41%	25%	12%	14%
Filière sociale et de santé	986 Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	179	93%	48.4	1%	3%	45%	22%	23%	25%
	987 assistant service social des administrations de l'état	46	89%	43.7	11%	22%	30%	17%	30%	34%
	988 Conseiller technique de service social des administrations de l'état	13	92%	51.4	0%	0%	62%	38%	8%	8%
	997 médecin de l'éducation nationale	28	96%	53.7	0%	4%	75%	46%	43%	41%
	998 médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	3	*	*	*	*	*	*	*	*
Ensemble	269	93%	48.4	3%	6%	47%	25%	26%	27%	
4 - IATSS		1 530	81%	47.6	2%	9%	41%	24%	15%	18%
Ensemble des titulaires du public		15 527	70%	43.9	7%	17%	27%	13%	12%	15%

Classification selon le corps des individus. Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, secteur public, corps des titulaires. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

ITRF Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation

Figure 3. Pyramides des âges des titulaires du secteur public. Comparaison avec la population active en emploi de l'Auvergne



Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, secteur public, titulaires, corps des enseignants et des IATSS. Population active 2011 de l'Auvergne, Emplois au lieu de travail par sexe et âge quinquennal (lissé à l'année d'âge). Sources : BSA Clermont-Ferrand, Insee RP 2011 exploitation complémentaire

3.2 Secteur public, non titulaires

Les non titulaires sont souvent très jeunes : 45 % ont moins de 30 ans, contre seulement 7 % chez les titulaires. Cette année, les infirmiers contractuels sont plus nombreux : ils sont 27, contre 18 l'an passé. Un nouveau corps apparaît pour l'assistance éducative : celui des

accompagnants des élèves en situation de handicap, qui viennent remplacer les assistants d'éducation ayant des fonctions d'auxiliaires de vie scolaire (voir Encadré 1). Ce corps est presque exclusivement féminin, et les agents sont en moyenne plus âgés que les assistants d'éducation.

Encadré 2. Les nomenclatures « féminines » de l'éducation nationale

Cette note reprend les intitulés de corps et de fonction officiellement indiqués dans les nomenclatures nationales. Certains intitulés sont restés accordés au féminin : les infirmières contractuelles et les assistantes sociales contractuelles.

Tableau 5. Caractéristiques sociodémographiques des non titulaires du secteur public

		Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans
776	maître auxiliaire	28	57%	51.4	0%	0%	50%	25%
779	professeur contractuel	592	60%	39.1	21%	34%	13%	5%
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	*	*	*	*	*	*
898	vacataire	15	47%	46.5	27%	27%	47%	33%
Enseignants et assimilés		636	59%	39.8	20%	33%	15%	7%
774	Assistant de langue vivante recruté localement	10	70%	35.5	60%	60%	20%	20%
777	corps des assistants étrangers	81	73%	23.3	98%	99%	0%	0%
Assistants de langue		91	73%	24.6	93%	95%	2%	2%
850	agent contractuel administratif	2	*	*	*	*	*	*
856	médecin contractuel	1	*	*	*	*	*	*
857	médecin contractuel santé scolaire	1	*	*	*	*	*	*
859	infirmière contractuelle	27	93%	42.5	11%	26%	26%	15%
860	assistante sociale contractuelle	5	100%	31.2	60%	60%	0%	0%
866	contractuel dix mois	168	92%	40.1	17%	34%	17%	7%
867	contractuel individuel	14	0%	29.1	57%	79%	0%	0%
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	2	*	*	*	*	*	*
IATSS		220	86%	39.7	20%	35%	18%	8%
789	Accompagnant des élèves en situation de handicap	309	96%	38.4	18%	38%	10%	3%
790	assistant d'éducation*	1 316*	64%	29.2	64%	82%	1%	0%
Surveillance et assistance éducative*		1 625*	70%	30.9	56%	74%	3%	1%
Ensemble des non titulaires du public*		2 572*	69%	33.6	45%	61%	7%	3%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, secteur public, corps des non titulaires. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

3.3 Secteur privé

Les enseignants du privé comptent proportionnellement plus de femmes que dans le public : 91 % pour le 1^{er} degré et 68 % pour le 2nd degré. Les individus sont également plus âgés : un tiers a plus de 50 ans, contre un quart dans le public.

Tableau 6. Caractéristiques sociodémographiques du secteur privé

		Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Moins de 30 ans	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans	Plus de 55 ans
400	instituteur	11	91%	46.4	0%	0%	36%	18%
404	instituteur suppléant	100	92%	37.7	25%	40%	8%	2%
405	professeur des écoles	875	91%	45.5	5%	15%	36%	13%
1 - Enseignants du 1er degré		986	91%	44.7	7%	17%	33%	12%
431	professeur d'éducation physique et sportive	130	46%	45.7	6%	13%	38%	19%
451	professeur agrégé	58	43%	48.6	0%	5%	50%	33%
453	professeur certifié	1186	70%	47.3	4%	9%	40%	24%
467	adjoint d'enseignement	69	68%	51.8	0%	0%	58%	35%
475	professeur de lycée professionnel	212	66%	47.1	4%	11%	38%	20%
480	bénéficiaire de l'obligation d'emploi	2	*	*	*	*	*	*
496	maître auxiliaire	397	71%	39.0	16%	34%	13%	6%
550	professeur de chaire supérieure	1	*	*	*	*	*	*
551	professeur agrégé	7	57%	45.7	0%	0%	29%	0%
553	professeur certifié	4	*	*	*	*	*	*
2 - Enseignants du 2nd degré		2066	68%	45.8	6%	14%	35%	20%
Ensemble du secteur privé		3 052	75%	45.4	7%	15%	34%	18%

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, secteur privé. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

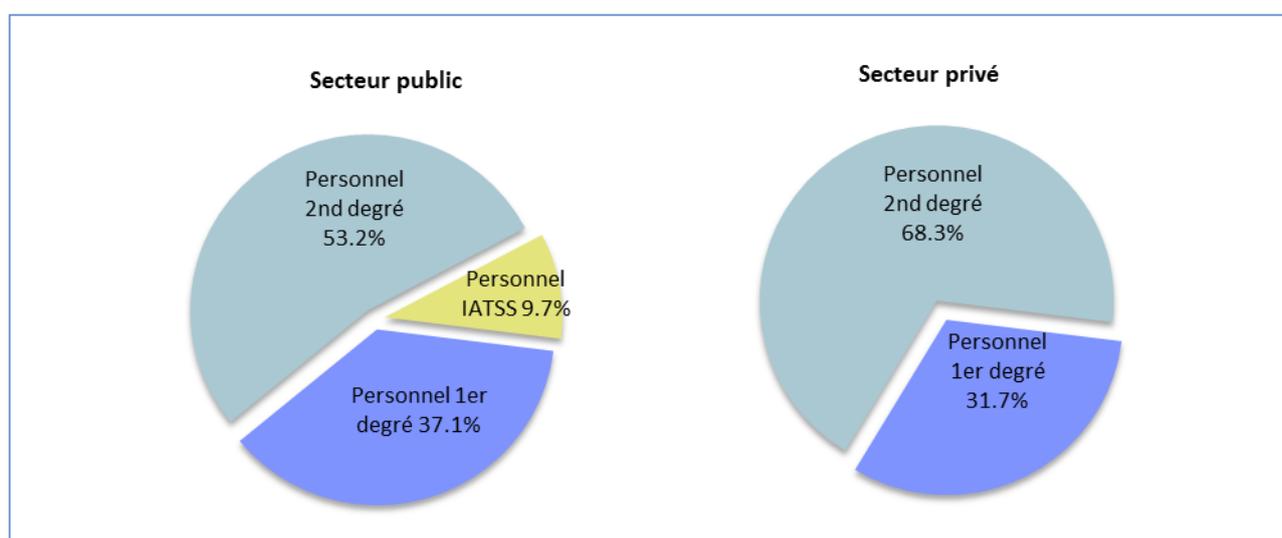
4 Répartition par corps et grand type d'affectation

Les précédentes parties regroupaient les agents en catégories selon leur corps. Dans cette partie, les agents sont au contraire classés en fonction de leur affectation principale, selon qu'il s'agisse du 1^{er} degré, du 2nd degré ou d'une affectation en tant que IATSS (ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé). Par exemple, un professeur des écoles affecté en collège en enseignement adapté (SEGPA) sera dénombré

dans le 2nd degré. Au sein de ces 3 catégories, on détaille de nouveau les corps présents.

Cette notion est définie, dans l'application Bilan Social Académique, par la base de gestion des individus (EPP, AGAPE, AGORA), à l'exception des assistants d'éducation et des inspecteurs, repérés par leur fonction et la nature de leur support.

Figure 4. Répartition des personnels par grand type d'affectation



4.1 Secteur public, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Dans le 1^{er} degré, plus de 9 agents sur 10 sont professeurs des écoles. Un nouveau corps apparaît : accompagnant des élèves en situation de handicap, qui vient remplacer l'assistant d'éducation ayant une fonction d'auxiliaire de vie scolaire (voir Encadré 1).

Tableau 7. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré public

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
115 inspecteur de l'éducation nationale	6	4	4	17	31	0.5
600 instituteur	16	5	7	39	67	1.0
615 professeur des écoles	1611	751	959	2944	6265	93.2
789 Accompagnant des élèves en situation de handicap	70	32	47	129	278	4.1
790 assistant d'éducation*	25	1	2	52	80*	1.2
879 Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	.	.	.	1	1	0.0
Ensemble des personnels du 1er degré public*	1 728	793	1 019	3 182	6 722*	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

4.2 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré, 44 % des individus sont certifiés, 13 % sont professeurs de lycées professionnels et 8 % sont agrégés.

Tableau 8. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 2nd degré public

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
004 personnel de direction	73	37	38	132	280	2.9
105 inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	1	1	1	1	4	0.0
106 inspecteur d'académie adjoint	.	.	.	1	1	0.0
108 inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	.	.	.	28	28	0.3
115 inspecteur de l'éducation nationale	1	.	1	16	18	0.2
521 personnel d'orientation	18	7	10	35	70	0.7
531 professeur éducation physique et sportive	123	60	69	233	485	5.0
532 chargé d'enseignement éducation physique et sportive	7	3	1	9	20	0.2
550 professeur de chaire supérieure	1	.	.	46	47	0.5
551 professeur agrégé	179	52	95	455	781	8.1
553 professeur certifié	1 145	433	603	2 025	4 206	43.7
559 professeur d'enseignement général des collèges	9	9	6	25	49	0.5
563 conseiller principal d'éducation	66	29	33	128	256	2.7
567 adjoint d'enseignement	1	.	.	.	1	0.0
575 professeur des lycées professionnels	307	106	106	636	1 155	12.0
615 professeur des écoles	61	36	42	94	233	2.4
774 Assistant de langue vivante recruté localement	6	.	1	3	10	0.1
776 maître auxiliaire	5	4	5	14	28	0.3
777 corps des assistants étrangers	17	8	13	43	81	0.8
779 professeur contractuel	174	67	104	247	592	6.2
789 Accompagnant des élèves en situation de handicap	8	2	3	18	31	0.3
790 assistant d'éducation*	298	154	166	618	1 236*	12.8
898 vacataire	5	2	3	5	15	0.2
Ensemble des personnels du 2nd degré public*	2 505	1 010	1 300	4 812	9 627*	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

4.3 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Pour les IATSS, les corps les plus importants sont les adjoints administratifs et les secrétaires administratifs, représentant respectivement 29 % et 18 % de l'ensemble.

Tableau 9. Répartition par corps et département des personnels affectés en tant que IATSS

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
020	Recteur d'académie	.	.	.	1	1	0.1
021	secrétaire général d'académie	.	.	.	1	1	0.1
030	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	2	1	2	10	15	0.9
051	Attaché d'administration de l'Etat	33	13	20	85	151	8.6
054	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	58	33	47	176	314	17.9
056	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	107	64	65	278	514	29.4
830	technicien de recherche et formation	3	1	3	34	41	2.3
834	assistant ingénieur	2	.	1	9	12	0.7
835	ingénieur d'études	.	1	1	33	35	2.0
836	ingénieur de recherche	.	.	.	19	19	1.1
839	adjoint technique de recherche et de formation	32	14	17	91	154	8.8
850	agent contractuel administratif	.	.	.	2	2	0.1
856	médecin contractuel	.	.	.	1	1	0.1
857	médecin contractuel santé scolaire	.	.	.	1	1	0.1
859	infirmière contractuelle	11	4	5	7	27	1.5
860	assistante sociale contractuelle	.	2	1	2	5	0.3
866	contractuel dix mois	37	19	17	95	168	9.6
867	contractuel individuel	2	1	1	10	14	0.8
879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	.	.	1	1	2	0.1
957	technicien de l'éducation nationale	.	.	.	1	1	0.1
960	adjoint technique des établissements d'enseignement	.	.	.	3	3	0.2
986	Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	43	24	28	84	179	10.2
987	assistant service social des administrations de l'état	13	4	7	22	46	2.6
988	Conseiller technique de service social des administrations de l'état	3	3	2	5	13	0.7
997	médecin de l'éducation nationale	7	2	3	16	28	1.6
998	médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	1	.	.	2	3	0.2
Ensemble des IATSS		354	186	221	989	1 750	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.4 Secteur privé, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Le 1^{er} degré privé compte près de 1 000 agents, dont 89 % de professeurs des écoles. C'est la Haute-Loire qui totalise le plus grand nombre d'enseignants, contrairement au 2nd degré où c'est le Puy-de-Dôme. En outre, ces deux départements voient leurs effectifs diminuer cette année (-16 individus en Haute-Loire, -12 dans le Puy-de-Dôme).

Tableau 10. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré privé

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie Part (en %)	
400	instituteur	3	2	5	1	11	1.1
404	instituteur suppléant	14	8	38	40	100	10.3
405	professeur des écoles	115	70	342	330	857	88.5
Ensemble des personnels du 1er degré privé		132	80	385	371	968	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

4.5 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le privé, le corps de maître auxiliaire est très répandu (19 % de l'ensemble). Les certifiés restent pour autant le corps le plus présent (57 %). La part d'agrégés est relativement faible par rapport au public. Deux corps différents correspondent au même intitulé de « professeur certifié » (453 et 553) ; il en va de même pour celui de « professeur agrégé » (451 et 551). Les

corps commençant par « 4 » correspondent aux corps du privé reprenant l'échelle de rémunération des corps du public. À l'inverse, les corps commençant par 5 sont des corps du public, et correspondent donc à des individus fonctionnaires ayant une affectation dans le privé, un cas rare (12 individus).

Tableau 11. Répartition par corps et département des personnels affectés dans le 2nd degré privé

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie Part (en %)	
405	professeur des écoles	.	3	7	8	18	0.9
431	professeur d'éducation physique et sportive	15	12	43	60	130	6.2
451	professeur agrégé	7	2	15	34	58	2.8
453	professeur certifié	166	85	403	532	1 186	56.9
467	adjoint d'enseignement	8	7	21	33	69	3.3
475	professeur de lycée professionnel	34	20	69	89	212	10.2
480	bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	.	1	.	2	0.1
496	maître auxiliaire	74	54	128	141	397	19.1
550	professeur de chaire supérieure	.	.	.	1	1	0.1
551	professeur agrégé	.	.	.	7	7	0.3
553	professeur certifié	.	.	.	4	4	0.2
Ensemble des personnels du 2nd degré privé		305	183	687	909	2 084	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

5 Répartition par corps et type d'établissement

Dans cette partie, les personnels du second degré et les personnels IATSS sont étudiés selon leur affectation principale et le type d'établissement dans lequel ils exercent. Le Tableau 12 ci-dessous indique la manière dont sont regroupés les types d'établissement.

Tableau 12. Regroupement des types d'établissement

Regroupement	Code	Type d'établissement
Collège	CLG	collège
	SES	section d'éducation spécialisée (correspondant aux SEGPA sections d'enseignement général et professionnel adapté)
Lycée	LYC	lycée
	SGT	section générale et techno en lycée professionnel
LP	EREA	école régionale du second degré
	LP	lycée professionnel
	SEP	section professionnelle en lycée
ZR	ZR	zone de remplacement
Service	IA	inspection académique et services
	IEN	circonscription inspection éducation nationale
	IO	service académique et centres information et orientation
	RECT	rectorat et services rectoraux
Autre	EME	établissement médico-éducatif
	GRET	groupement établissements pour formation continue
	HOSP	établissement pour enfants malades
	SOC	établissement socio éducatif
	UNIV	université et inp hors écoles ingénieurs

5.1 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré public, 46 % des agents exercent en collège, 29 % en lycée et 16 % en lycée professionnel. Les zones de remplacement concernent de moins en moins d'agents : 6 % des personnels, mais 8,0 % des agents

titulaires potentiellement concernés (agrégés, chaire supérieure, certifiés, EPS, PLP, PEGC, adjoint d'enseignement) contre 8,4 % l'an passé, 9,2 % en 2011 et 9,9 % en 2010.

Tableau 13. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés dans le 2nd degré public

	Collège	Lycée	LP	ZR	Service	Autre	Ensemble
004	personnel de direction	185	63	30	.	2	280
105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	4	4
106	inspecteur d'académie adjoint	1	1
108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	28	28
115	inspecteur de l'éducation nationale	18	18
521	personnel d'orientation	70	70
531	professeur éducation physique et sportive	328	66	59	25	6	485
532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive	11	4	2	2	1	20
550	professeur de chaire supérieure	.	47	.	.	.	47
551	professeur agrégé	170	568	7	34	2	781
553	professeur certifié	2 429	1 351	39	354	19	4 206
559	professeur d'enseignement général des collèges	44	.	.	5	.	49
563	conseiller principal d'éducation	121	79	34	21	1	256
567	adjoint d'enseignement	.	.	.	1	.	1
575	professeur des lycées professionnels	39	4	996	99	9	1 155
615	professeur des écoles	164	1	49	.	7	233
774	Assistant de langue vivante recruté localement	.	5	.	.	5	10
776	maître auxiliaire	15	6	7	.	.	28
777	corps des assistants étrangers	3	60	2	.	16	81
779	professeur contractuel	273	86	125	60	37	592
789	Accompagnant des élèves en situation de handicap	31	31
790	assistant d'éducation*	681	403	152	.	.	1 236*
898	vacataire	3	12	.	.	.	15
Ensemble des personnels du 2nd degré public		4 466	2 755	1 502	601	257	9 627
Part (en %)		46.4	28.6	15.6	6.2	2.7	100.0

LP lycée professionnel

ZR zone de remplacement

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

5.2 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Pour les IATSS, plus de 6 individus sur 10 sont dans un établissement scolaire du second degré, et 36 % sont en services (rectorat, inspection académique, etc). Les cas les plus fréquents d'établissements scolaires sont les collèges

et les lycées, avec des parts relativement équivalentes, alors que seuls 6,5 % des IATSS sont en lycée professionnel.

Tableau 14. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés en tant que IATSS

	Collège	Lycée	LP	Service	Autre	Ensemble
020 Recteur d'académie	.	.	.	1	.	1
021 secrétaire général d'académie	.	.	.	1	.	1
030 administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	.	6	.	9	.	15
051 Attaché d'administration de l'Etat	56	47	16	31	1	151
054 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	88	76	19	118	13	314
056 Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	167	114	41	179	13	514
830 technicien de recherche et formation	.	19	.	22	.	41
834 assistant ingénieur	.	2	.	10	.	12
835 ingénieur d'études	.	.	.	35	.	35
836 ingénieur de recherche	.	.	.	19	.	19
839 adjoint technique de recherche et de formation	35	82	2	33	2	154
850 agent contractuel administratif	.	.	.	2	.	2
856 médecin contractuel	.	.	.	1	.	1
857 médecin contractuel santé scolaire	.	.	.	1	.	1
859 infirmière contractuelle	12	12	3	.	.	27
860 assistante sociale contractuelle	.	.	.	5	.	5
866 contractuel dix mois	49	53	11	55	.	168
867 contractuel individuel	.	10	.	4	.	14
879 Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	1	.	.	.	2
957 technicien de l'éducation nationale	.	.	.	1	.	1
960 adjoint technique des établissements d'enseignement	.	.	.	3	.	3
986 Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A	103	50	21	5	.	179
987 assistant service social des administrations de l'état	.	.	.	46	.	46
988 Conseiller technique de service social des administrations de l'état	.	.	.	13	.	13
997 médecin de l'éducation nationale	.	.	.	28	.	28
998 médecin de l'éducation nationale - conseiller technique	.	.	.	3	.	3
Ensemble des IATSS	511	472	113	625	29	1 750
Part (en %)	29.2	27.0	6.5	35.7	1.7	100.0

LP lycée professionnel

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

5.3 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Dans le 2nd degré privé, un enseignant sur deux est affecté en collège, et un sur trois en lycée. Alors que les enseignants du public peuvent être affectés sur une « zone de remplacement », cette affectation n'existe pas dans le privé.

Tableau 15. Répartition par corps et type d'établissement d'exercice des personnels affectés dans le 2nd degré privé

	Collège	Lycée	LP	Ensemble
405 professeur des écoles	18	.	.	18
431 professeur d'éducation physique et sportive	101	12	17	130
451 professeur agrégé	10	48	.	58
453 professeur certifié	656	517	13	1 186
467 adjoint d'enseignement	46	11	12	69
475 professeur de lycée professionnel	4	2	206	212
480 bénéficiaire de l'obligation d'emploi	.	2	.	2
496 maître auxiliaire	201	111	85	397
550 professeur de chaire supérieure	.	1	.	1
551 professeur agrégé	.	7	.	7
553 professeur certifié	2	2	.	4
Ensemble des personnels du 2nd degré privé	1 038	713	333	2 084
Part (en %)	49.8	34.2	16.0	100.0

LP lycée professionnel

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6 Répartition par fonction exercée

Dans cette partie, les agents sont dénombrés selon la fonction qu'ils exercent dans leur lieu d'affectation principale, et non plus selon leur corps comme dans les parties précédentes. Par exemple, un individu faisant

fonction de chef d'établissement mais n'étant pas du corps des personnels de direction sera décompté dans la fonction « DIR » direction.

6.1 Secteur public, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Les deux principales fonctions exercées sont l'enseignement (80 %) et le remplacement (9 %). Cette année, la fonction « AVS » auxiliaire de vie scolaire est remplacée par « ASH » accompagnement des élèves en situation de handicap (voir Encadré 1).

Tableau 16. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré public

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ACS	Accompagnement soutien et hors AIS	2	8	4	13	27	0.4
ADA	réadaptation	2	.	6	7	15	0.2
ADM	administration	.	1	.	.	1	0.0
AED	assistant d'éducation*	25	1	2	52	80*	1.2
ASH	Accompagnement des élèves en situation de handicap	70	32	47	129	278	4.1
BED	Besoins éducatifs AIS hors classe	69	38	41	119	267	4.0
CPD	conseillers pédagogiques (31.92)	1	1	1	1	4	0.1
ENS	enseignement	1 418	627	805	2 499	5 349	79.6
INS	inspection	6	4	4	17	31	0.5
MAR	mise à disposition avec remboursement	2	1	.	.	3	0.0
PPA	Pilotage et animation pédagogique	16	13	15	29	73	1.1
REM	Remplacement	117	67	94	316	594	8.8
Ensemble des personnels du 1er degré public*		1 728	793	1 019	3 182	6 722*	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

6.2 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré

Le second degré rassemble des fonctions plus variées, avec notamment celles de direction (chefs d'établissement), d'orientation, de documentation ou encore d'éducation (pour les conseillers principaux d'éducation). De la même manière que dans le 1^{er} degré,

la principale fonction exercée est l'enseignement, avec 74 % des individus. La fonction « AVS » auxiliaire de vie scolaire est remplacée par « ASH » accompagnement des élèves en situation de handicap (voir Encadré 1).

Tableau 17. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 2nd degré public

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ADA	réadaptation	1	4	.	16	21	0.2
ADM	administration	2	1	1	20	24	0.3
AED	assistant d'éducation*	298	154	166	618	1 236*	12.8
ALB	laboratoire	.	.	.	1	1	0.0
ASE	assistant étranger	23	8	14	46	91	1.0
ASH	Accompagnement des élèves en situation de handicap	8	2	3	18	31	0.3
CFC	conseiller en formation continue	8	4	4	20	36	0.4
CPD	conseillers pédagogiques (31.92)	.	.	.	1	1	0.0
CTR	chef de travaux	16	5	8	20	49	0.5
DIR	direction	78	39	40	136	293	3.0
DOC	documentation	53	30	31	111	225	2.3
EDU	éducation	68	29	37	131	265	2.8
EI	éducateur en internat	.	10	11	6	27	0.3
EMP	emplois particuliers - actions diverses	2	2	1	4	9	0.1
ENS	enseignement	1 918	711	968	3 558	7 155	74.3
FCA	formation continue des adultes	2	.	2	2	6	0.1
FCP	coordination, organisation, animation de la MAFPEN	.	.	.	7	7	0.1
INJ	coordination insertion jeunes	.	.	.	5	5	0.1
INS	inspection	2	1	2	42	47	0.5
MAD	mise à disposition sans remboursement	.	.	.	1	1	0.0
ORI	orientation	26	10	12	49	97	1.0
Ensemble des personnels du 2nd degré public*		2 505	1 010	1 300	4 812	9 627*	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

* Les effectifs sont potentiellement sous-évalués en 2014, voir Encadré 1

6.3 Secteur public, personnels affectés en tant que IATSS

Même si les IATSS peuvent occuper des emplois variés, les fonctions que l'on recense sont peu nombreuses et correspondent principalement aux filières : administrative, technique et médico-sociale. Les fonctions administratives sont très majoritaires, et regroupent près de deux tiers des individus.

Tableau 18. Répartition par fonction et département des personnels affectés en tant que IATSS

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
ADF	personnels administratifs	231	128	149	625	1 133	64.7
MDS	personnels médico-sociaux	78	39	46	140	303	17.3
OUV	personnels ouvriers et de service	.	.	.	5	5	0.3
TEC	personnels techniques	45	19	26	219	309	17.7
Ensemble des IATSS		354	186	221	989	1 750	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.4 Secteur privé, personnels affectés dans le 1^{er} degré

Dans le privé, seuls les enseignants sont concernés et *de facto* on dénombre moins de fonctions. En marge de l'enseignement, 3,4 % des fonctions exercées sont des besoins éducatifs AIS (adaptation et intégration scolaire) hors classe.

Tableau 19. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 1^{er} degré privé

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
BED	Besoins éducatifs AIS hors classe	4	2	6	21	33	3.4
ENS	enseignement	128	78	379	350	935	96.6
Ensemble des personnels du 1er degré privé		132	80	385	371	968	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

6.5 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré

Trois fonctions sont concernées dans le second degré privé : l'enseignement (96 %), la documentation (3 %) et la fonction de chef de travaux (8 individus soit 0,4 %).

Tableau 20. Répartition par fonction et département des personnels affectés dans le 2nd degré privé

		Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Académie	Part (en %)
CTR	chef de travaux	2	.	4	2	8	0.4
DOC	documentation	13	6	23	28	70	3.4
ENS	enseignement	290	177	660	879	2 006	96.3
Ensemble des personnels du 2nd degré privé		305	183	687	909	2 084	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

7 Répartition par discipline de poste, âge et sexe

Dans cette partie, seuls les personnels affectés dans le second degré et ayant une fonction enseignement sont pris en compte. Les disciplines de poste sont regroupées selon le pivot de la discipline (code à 2 caractères), puis regroupées en 4 grandes catégories (domaines disciplinaires, domaines des services, domaines de la production, enseignement non spécialisé) sur le même

modèle que la DEPP dans ses *Repères et références statistiques* (voir l'édition 2014 p.311). Les matières bivalentes rencontrées en enseignement professionnel sont attachées à une seule discipline ; par exemple les individus de lettres-histoire-géographie et lettres-langues sont dénombrés dans « lettres ».

7.1 Secteur public, personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement

Les disciplines plus générales (mathématiques, lettres, langues, etc) sont regroupées dans les « domaines disciplinaires » et concernent trois quarts des enseignants. Les domaines de la production et ceux des services en représentent respectivement 15 % et 8 % (Tableau 21 p.22). Les enseignants les plus nombreux sont en lettres, en langues vivantes et en mathématiques.

Si la part de femmes est élevée dans les domaines disciplinaires et ceux des services (62 % et 69 %), elle apparaît faible dans les domaines de la production où seulement 28 % des enseignants sont des femmes. Au sein des disciplines générales, les femmes sont minoritaires en physique-chimie (39 %), sciences économiques et sociales (44 %) ou encore éducation physique et sportive (47 %). À l'inverse, elles sont fortement majoritaires pour les deux principales

disciplines : les lettres (78 % de femmes) et les langues vivantes (82 % de femmes).

Toutes disciplines confondues, la part des non titulaires est de 8 % : il y a légèrement plus de non titulaires en production, et moins dans les domaines disciplinaires. Au sein de ces derniers, la philosophie, les arts plastiques, l'éducation musicale, la biologie-géologie et les langues vivantes ont des parts importantes de non titulaires, contrairement à la physique-chimie ou l'histoire-géographie.

8 % des titulaires sont affectés en zone de remplacement. Cette part varie selon la discipline : seulement 3 % en mathématiques contre 12 % en éducation musicale par exemple.

Tableau 21. Caractéristiques selon la discipline de poste des personnels affectés dans le 2nd degré public avec la fonction enseignement

		Effectif	Part de femmes	Âge moyen	Part de non titulaires	Part de titulaires en ZR	Titulaires de 57 ans et +	Titulaires de 58 ans et +	Titulaires de 59 ans et +	Titulaires de 60 ans et +	Titulaires de 61 ans et +	Titulaires de 62 ans et +	
1	Domaines disciplinaires	ARTS PLASTIQUES	131	55%	44.4	11.5%	7.8%	16	12	9	6	0	0
		BIOLOGIE - GEOLOGIE	333	62%	42.7	10.2%	5.4%	35	27	25	16	13	6
		EDUCATION MUSICALE	133	60%	43.9	11.3%	11.9%	3	2	2	2	1	1
		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	589	47%	44.6	4.9%	5.5%	105	81	59	39	17	7
		HISTOIRE - GEOGRAPHIE	528	49%	42.8	1.5%	10.8%	40	32	24	17	13	8
		LANGUES VIVANTES	1 047	82%	43.0	9.6%	9.4%	90	69	52	40	26	10
		LETTRES	1 175	78%	42.9	8.3%	8.1%	118	97	73	49	30	15
		MATHEMATIQUES	857	48%	42.9	4.8%	3.3%	92	77	52	36	19	6
		PHILOSOPHIE	77	47%	44.8	11.7%	13.2%	9	9	7	5	3	2
		PHYSIQUE - CHIMIE	390	39%	42.1	1.8%	11.5%	28	23	18	11	6	0
		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	72	44%	46.2	9.7%	10.8%	14	12	7	6	3	1
		Ensemble	5 332	62%	43.2	6.8%	7.8%	550	441	328	227	131	56
2	Domaines de la production	ARTS APPLIQUES	78	67%	44.2	25.6%	3.5%	7	6	6	2	2	1
		BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	51	65%	43.3	31.4%	0.0%	1	1	0	0	0	0
		BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL. : production	143	87%	45.4	19.6%	3.5%	30	20	13	11	3	1
		GENIE CHIMIQUE	3	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
		GENIE CIVIL	55	15%	48.6	25.5%	7.3%	8	6	2	2	0	0
		GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	15	20%	50.4	0.0%	13.3%	2	2	2	2	0	0
		GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	39	5%	48.2	0.0%	5.1%	5	4	3	2	1	0
		GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	3	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
		GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	33	0%	47.2	6.1%	12.9%	6	5	4	4	3	1
		GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	27	4%	45.1	14.8%	4.4%	3	2	1	1	1	0
		GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
		GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	18	100%	47.3	0.0%	5.6%	7	4	2	2	0	0
		GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	38	8%	47.7	5.3%	11.1%	6	5	5	2	1	1
		GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	74	1%	45.4	8.1%	13.2%	6	5	4	2	2	1
		GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	11	0%	46.5	0.0%	36.4%	1	1	0	0	0	0
		GENIE THERMIQUE	17	0%	44.2	17.7%	0.0%	1	1	1	0	0	0
		HOTELLERIE - TOURISME : production	35	6%	46.8	31.4%	0.0%	4	2	0	0	0	0
		SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	14	0%	49.8	0.0%	0.0%	3	3	2	2	1	0
		TECHNOLOGIE	408	13%	47.4	7.8%	10.1%	45	37	23	16	6	0
		Ensemble	1 064	28%	46.6	13.1%	8.4%	135	104	68	48	20	5
3	Domaines des services	ECONOMIE ET GESTION	417	71%	47.9	4.6%	12.3%	68	53	42	31	16	9
		HOTELLERIE - TOURISME : services	40	48%	45.1	20.0%	3.1%	3	2	2	2	1	1
		INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	8	38%	41.3	37.5%	0.0%	1	1	1	1	0	0
		METIERS D'ART	8	25%	45.4	37.5%	0.0%	0	0	0	0	0	0
		METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
		PARAMEDICAL ET SOCIAL	67	88%	45.6	20.9%	3.8%	7	7	6	5	4	1
		SOINS PERSONNELS	16	94%	44.1	12.5%	0.0%	2	2	2	1	1	0
		TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	12	8%	51.4	8.3%	0.0%	3	1	1	0	0	0
		Ensemble	570	69%	47.2	9.0%	10.0%	84	66	54	40	22	11
4	Sans discipline ou non spécialisé	LANGAGES SPECIAUX	2	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
		Ensemble	189	57%	44.5	2.7%	0.0%	13	5	4	4	2	2
		Ensemble du 2nd degré public avec fonction enseignement	7 155	57%	44.0	7.8%	7.9%	782	616	454	319	175	74

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, affectés principalement dans le 2nd degré public avec la fonction ENS. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

Figure 5. Proportion de non titulaires par discipline de poste
Personnels affectés dans le 2nd degré public avec la fonction enseignement

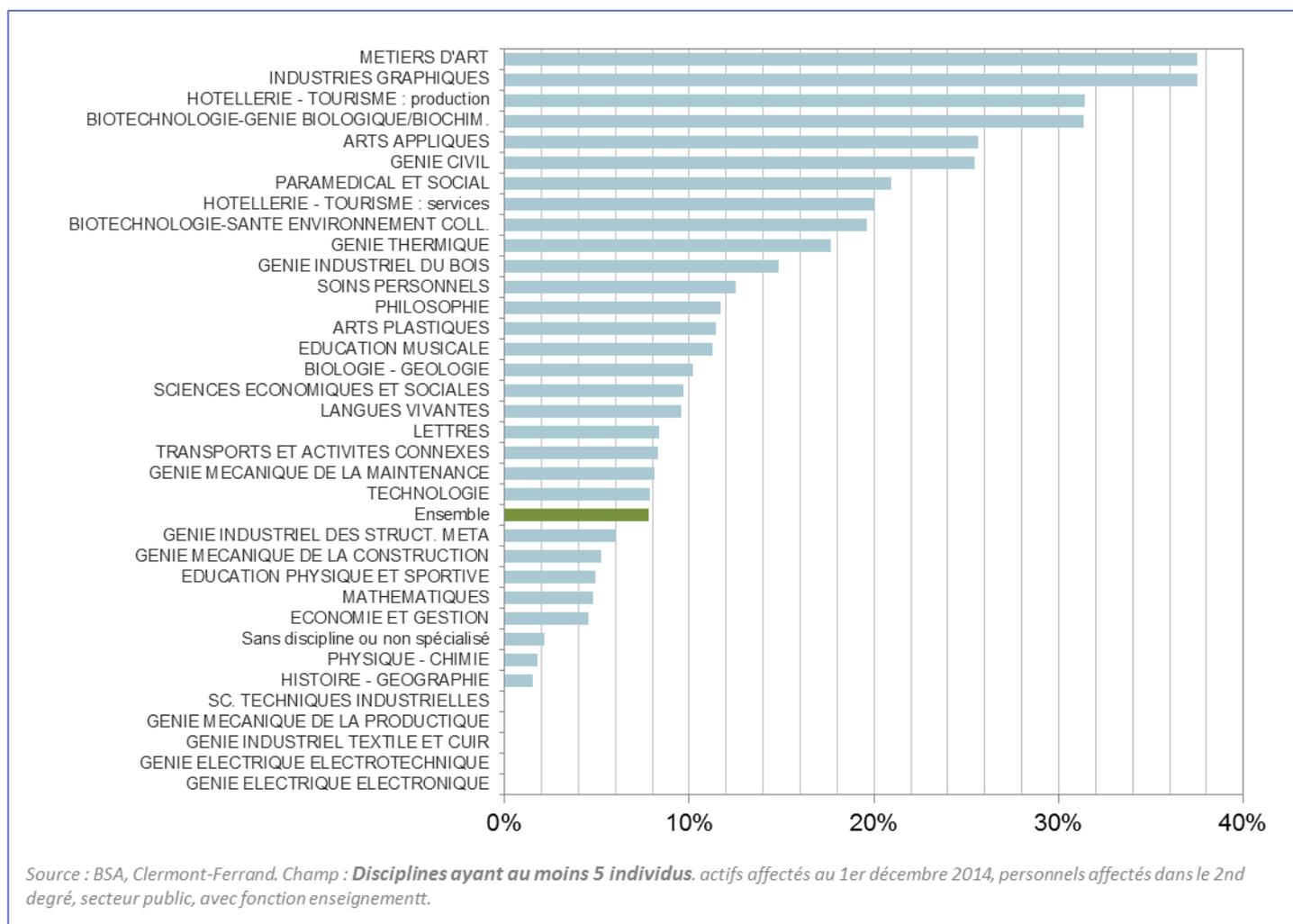
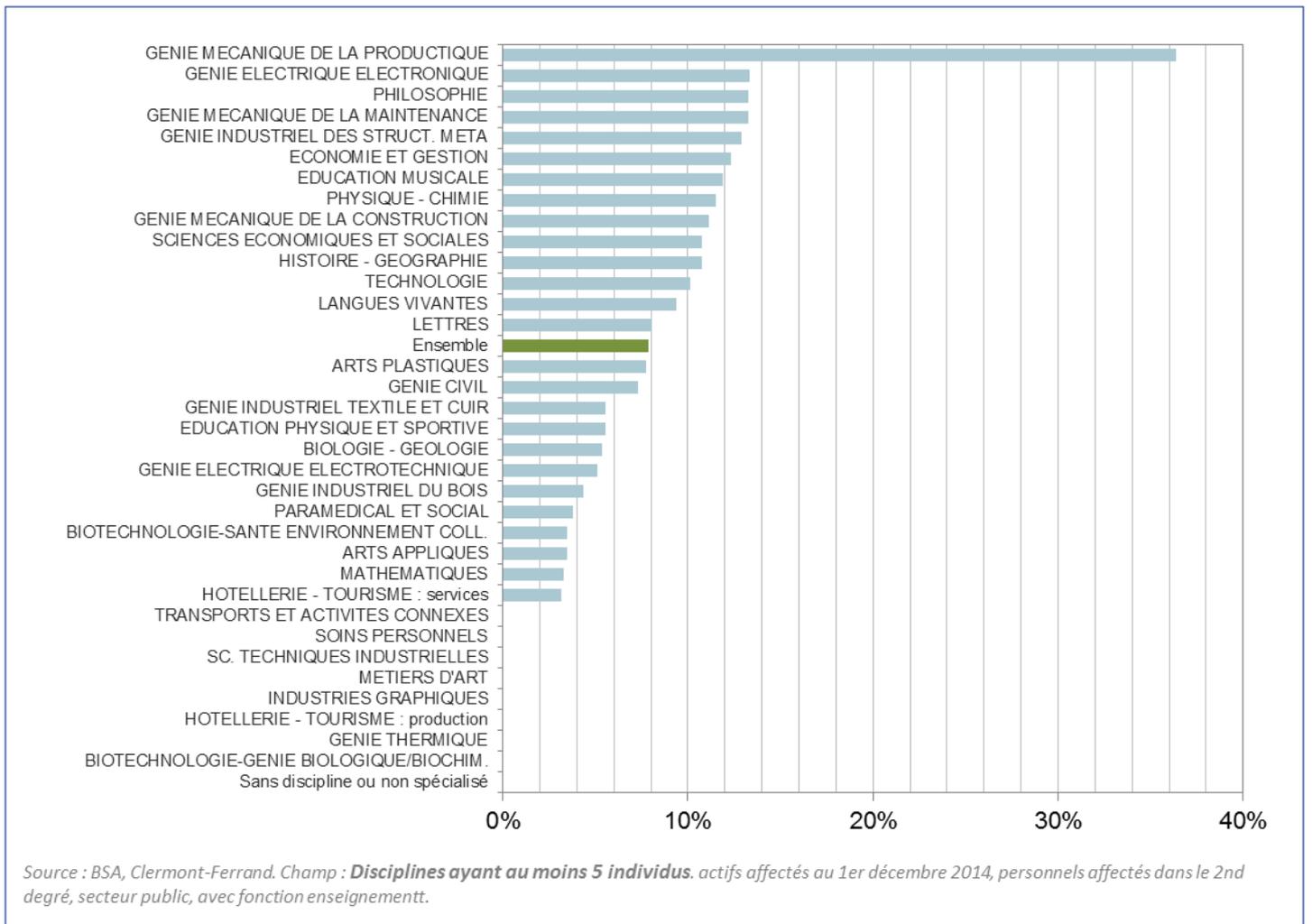


Figure 6. Proportion de titulaires affectés en zone de remplacement par discipline de poste
Personnels affectés en 2nd degré public avec la fonction enseignement



7.2 Secteur privé, personnels affectés dans le 2nd degré, fonction enseignement

77 % des agents enseignent dans un domaine disciplinaire, 11 % dans un domaine de la production et 11 % dans un domaine des services.

De la même manière que dans le public, certaines disciplines comportent une très forte proportion

d'enseignantes. C'est le cas, par exemple, des langues vivantes et des lettres, les deux disciplines majoritaires, avec respectivement 88 % et 87 % de femmes.

Tableau 22. Caractéristiques selon la discipline de poste des personnels affectés dans le 2nd degré privé dans la fonction d'enseignement

		Effectif	Part de femmes	Âge moyen	57 ans et +	58 ans et +	59 ans et +	60 ans et +	61 ans et +	62 ans et +	
1	Domaines disciplinaires	ARTS PLASTIQUES	43	60%	43.1	5	4	3	2	2	2
		BIOLOGIE - GEOLOGIE	101	70%	45.4	19	13	11	5	3	1
		EDUCATION MUSICALE	38	55%	48.5	6	5	4	4	3	1
		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	168	44%	43.9	21	16	12	7	4	2
		HISTOIRE - GEOGRAPHIE	156	56%	46.1	29	27	22	14	11	5
		LANGUES VIVANTES	342	88%	46.3	52	47	33	26	16	7
		LETTRES	317	87%	44.8	54	48	36	24	16	11
		MATHEMATIQUES	222	61%	44.6	38	30	22	13	10	5
		PHILOSOPHIE	25	64%	44.3	4	4	4	2	1	0
		PHYSIQUE - CHIMIE	105	51%	43.8	17	15	11	9	5	1
		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	28	64%	46.7	4	4	3	2	2	0
	Ensemble	1 545	70%	45.2	249	213	161	108	73	35	
2	Domaines de la production	ARTS APPLIQUES	47	64%	47.2	7	5	4	2	1	1
		BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	6	33%	49.5	2	2	2	1	1	1
		BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL. : production	26	92%	43.5	3	3	2	2	2	0
		GENIE CIVIL	2	*	*	*	*	*	*	*	*
		GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	17	6%	45.9	3	2	2	2	0	0
		GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	7	14%	46.7	0	0	0	0	0	0
		GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	5	20%	42.8	0	0	0	0	0	0
		GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	5	0%	38.4	0	0	0	0	0	0
		GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	2	*	*	*	*	*	*	*	*
		GENIE THERMIQUE	2	*	*	*	*	*	*	*	*
		HOTELLERIE - TOURISME : production	5	0%	51.2	1	1	0	0	0	0
		TECHNOLOGIE	102	28%	48.7	17	12	7	6	2	0
	Ensemble	226	39%	47.1	33	25	17	13	6	2	
3	Domaines des services	ECONOMIE ET GESTION	163	72%	48.6	37	30	21	13	8	6
		HOTELLERIE - TOURISME : services	6	50%	50.3	2	2	1	0	0	0
		METIERS D'ART	1	*	*	*	*	*	*	*	*
		PARAMEDICAL ET SOCIAL	32	100%	47.5	7	5	5	2	2	2
		SOINS PERSONNELS	12	75%	44.2	1	1	1	1	1	0
	Ensemble	214	75%	48.2	47	38	28	16	11	8	
4		NON SPECIALISE	21	81%	49.9	6	6	5	5	3	3
		Ensemble	21	81%	49.9	6	6	5	5	3	3
Ensemble du 2nd degré privé avec fonction enseignement		2 006	67%	45.8	335	282	211	142	93	48	

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, affectés principalement dans le 2nd degré privé dans la fonction ENS. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

8 Les multi-affectations des enseignants

8.1 Quelques notions

L'application Bilan Social Académique (BSA) permet de dénombrer les individus ayant plusieurs affectations à la date du 01/12/2014. Cette notion n'est retrouvée pratiquement que pour les enseignants, ainsi toute cette partie ne sélectionne que les individus ayant la fonction enseignement.

Plusieurs notions sont disponibles :

- Le nombre total d'affectations d'un individu
- Le nombre d'affectations sur différents établissements
- Le nombre d'affectations sur différents sites
- Le nombre d'affectations sur différentes communes

Rappelons qu'un agent peut avoir **plusieurs affectations sur un même établissement**, s'il a différentes disciplines de poste ou différentes fonctions.

Dans cette note, un agent peut être considéré comme n'ayant aucune affectation. Par exemple, s'il n'occupe pas son support (exemple des individus bénéficiant d'un

congé de longue durée ou d'un congé de formation au moment du dénombrement), alors son affectation n'est pas comptabilisée dans l'application BSA. Par conséquent, il sera également dénombré sur zéro site et zéro commune. Les affectations en **zone de remplacement** sont un autre cas particulier : elles ne sont pas comptabilisées comme des affectations sauf s'il s'agit de l'unique affectation de l'individu. Dans ce dernier cas, les individus sont alors décomptés sur zéro site et zéro commune.

Un **établissement** est défini par la notion d'unité d'affectation administrative (UAA) : c'est-à-dire qu'un établissement et ses éventuelles sections (section d'enseignement adapté, section d'enseignement professionnel...) sont comptés comme plusieurs établissements distincts.

À l'inverse, la notion de **site** est plus large : les établissements et leurs sections, par exemple un collège et sa SEGPA, ou encore les établissements d'une même cité scolaire, sont comptés dans un même site. Dans cette note, on privilégie cette notion à celle d'établissement.

8.2 Dénombrement global

De manière globale sur l'académie, 16 % des enseignants ont plusieurs affectations (ou plusieurs supports d'affectation). Cela peut correspondre dans certains cas à plusieurs affectations dans un même établissement : par exemple si l'individu a plusieurs fonctions, ou plusieurs

disciplines. En décomptant uniquement les affectations sur des sites différents, cette part est plus réduite : seuls 9 % des agents sont sur différents sites, et 5 % sont sur différentes communes.

Tableau 23. Nombre d'affectations par enseignant dans l'académie en 2014

	Nb de supports d'affectation		Nb de sites différents		Nb de communes différentes	
	Nb d'agents	Part (en %)	Nb d'agents	Part (en %)	Nb d'agents	Part (en %)
0	151	1.0	151	1.0	151	1.0
1	12 769	82.7	13 890	89.9	14 504	93.9
2	1 933	12.5	1 091	7.1	627	4.1
3	440	2.9	254	1.6	140	0.9
4 et +	152	1.0	59	0.4	23	0.2
Ensemble des agents avec fonction enseignement	15 445	100.0	15 445	100.0	15 445	100.0

Champ : actifs affectés au 1er décembre 2014, personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés avec la fonction enseignement. Sources : BSA Clermont-Ferrand.

8.3 Par corps

Dans le privé, enseigner dans différents lieux est fréquent : 43 % des certifiés sont sur plusieurs sites, et 14 % sur plusieurs communes. Dans le public, ils ne sont que 4 % à être sur plusieurs sites, et 3 % sur plusieurs communes.

Tableau 24. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le corps et le secteur

		Effectif	Part avec plusieurs supports d'affectation	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
I - PUBLIC	600 instituteur	54	11.1%	5.6%	3.7%
	615 professeur des écoles	5 294	6.5%	4.6%	3.7%
	879 Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1	0.0%	0.0%	0.0%
	Personnel 1er degré	5 349	6.5%	4.6%	3.7%
	531 professeur éducation physique et sportive	478	27.0%	2.9%	2.5%
	532 chargé d'enseignement éducation physique et sportive	19	15.8%	0.0%	0.0%
	550 professeur de chaire supérieure	47	0.0%	0.0%	0.0%
	551 professeur agrégé	770	9.2%	1.2%	0.9%
	553 professeur certifié	3 942	15.8%	4.0%	3.3%
	559 professeur d'enseignement général des collèges	49	10.2%	0.0%	0.0%
	567 adjoint d'enseignement	1	100.0%	100.0%	100.0%
	575 professeur des lycées professionnels	1 109	12.0%	1.8%	1.5%
	615 professeur des écoles	182	11.0%	2.2%	1.6%
	776 maître auxiliaire	24	33.3%	29.2%	20.8%
	779 professeur contractuel	519	33.1%	27.7%	23.1%
	898 vacataire	15	0.0%	0.0%	0.0%
	Personnel 2nd degré	7 155	16.3%	5.0%	4.1%
		12 504	12.1%	4.8%	3.9%
	II - PRIVE	400 instituteur	11	18.2%	18.2%
404 instituteur suppléant		97	22.7%	15.5%	14.4%
405 professeur des écoles		827	10.5%	2.3%	2.3%
Personnel 1er degré		935	11.9%	3.9%	3.7%
405 professeur des écoles		18	5.6%	5.6%	5.6%
431 professeur d'éducation physique et sportive		129	58.1%	53.5%	17.1%
451 professeur agrégé		57	45.6%	40.4%	8.8%
453 professeur certifié		1 128	50.0%	43.4%	13.9%
467 adjoint d'enseignement		66	47.0%	37.9%	18.2%
475 professeur de lycée professionnel		206	15.5%	11.7%	1.9%
480 bénéficiaire de l'obligation d'emploi		1	0.0%	0.0%	0.0%
496 maître auxiliaire		389	44.2%	34.7%	15.4%
550 professeur de chaire supérieure		1	0.0%	0.0%	0.0%
551 professeur agrégé		7	0.0%	0.0%	0.0%
553 professeur certifié		4	25.0%	25.0%	25.0%
Personnel 2nd degré		2 006	45.0%	38.3%	13.1%
		2 941	34.4%	27.3%	10.1%
Ensemble des agents avec fonction enseignement		15 445	16.3%	9.1%	5.1%

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2014, personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés avec la fonction enseignement.

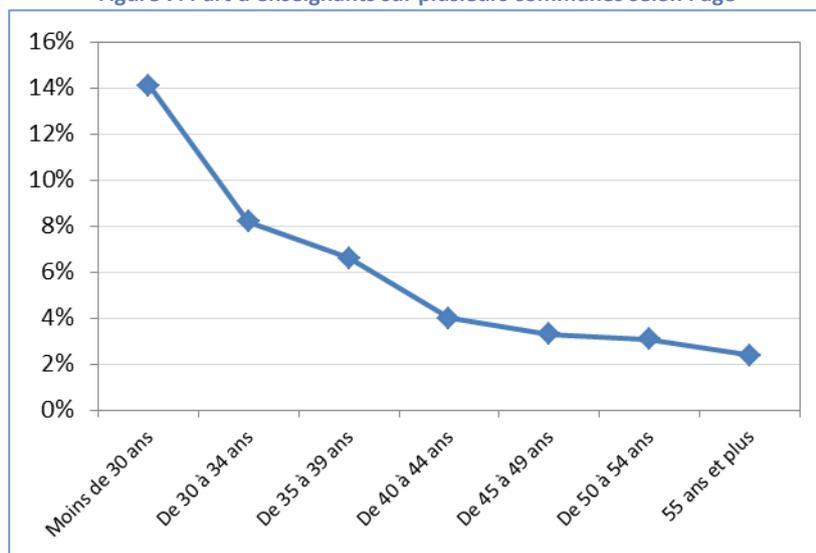
8.4 Par sexe et âge

Les hommes sont légèrement plus nombreux à être affectés sur différents sites et différentes communes. Le lien avec l'âge est très marqué : plus un enseignant est jeune, plus sa probabilité d'être affecté sur plusieurs sites ou communes différentes est importante. Ainsi, 14 % des moins de 30 ans sont sur différentes communes, contre 2 % des plus de 55 ans.

Tableau 25. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le sexe et l'âge

	Effectif	Part avec plusieurs supports d'affectation	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
Sexe				
Hommes	4 648	19.0%	9.7%	5.7%
Femmes	10 797	15.2%	8.8%	4.9%
Ensemble	15 445	16.3%	9.1%	5.1%
Âge				
Moins de 30 ans	1 123	24.1%	18.5%	14.1%
De 30 à 34 ans	1 609	22.0%	12.1%	8.2%
De 35 à 39 ans	2 544	17.8%	10.0%	6.6%
De 40 à 44 ans	2 993	14.9%	8.0%	4.0%
De 45 à 49 ans	2 701	13.3%	6.6%	3.3%
De 50 à 54 ans	2 159	14.7%	7.5%	3.1%
55 ans et plus	2 316	14.0%	7.3%	2.4%
Ensemble	15 445	16.3%	9.1%	5.1%

Figure 7. Part d'enseignants sur plusieurs communes selon l'âge



Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2014, personnels affectés dans les 1^{er} et 2nd degrés dans la fonction enseignement.

8.5 Enseignants affectés dans le 2nd degré, par type d'établissement

Pour les enseignants du second degré public, le cas des agents affectés principalement en zone de remplacement se distingue : 3 agents sur 10 enseignent sur différentes communes. Pour le reste, ce sont les affectés en collège

qui enseignent plus fréquemment sur différents lieux. Ceci est à rapprocher de la taille plus réduite des collèges par rapport aux lycées, qui peut amener plus souvent à compléter son service dans un autre établissement.

Tableau 26. Part des enseignants avec plusieurs affectations selon le type d'établissement principal

		Effectif	Part avec plusieurs supports d'affectation	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes
I - PUBLIC	Collège	3 303	19.5%	3.4%	2.9%
	Lycée	2 064	6.7%	1.1%	0.7%
	Lycée professionnel	1 205	12.8%	1.4%	1.1%
	Zone de remplacement	571	39.8%	35.7%	29.8%
	Autre	12	8.3%	8.3%	8.3%
	Ensemble	7 155	16.3%	5.0%	4.1%
II - PRIVE	Collège	1 001	53.2%	45.5%	19.9%
	Lycée	686	43.7%	38.2%	7.4%
	Lycée professionnel	319	21.6%	16.0%	3.8%
	Ensemble	2 006	45.0%	38.3%	13.1%
Ensemble du 2nd degré avec fonction enseignement		9 161	22.5%	12.3%	6.1%

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2014, personnels affectés dans le 2nd degré dans la fonction enseignement. Type d'établissement de l'affectation principale de l'agent. Pour connaître les types d'établissement contenus dans chaque catégorie, voir Tableau 12 p.14

8.6 Secteur public, enseignants affectés dans le 2nd degré, par discipline de poste

En général, les enseignants de domaines disciplinaires sont plus souvent sur plusieurs sites (6 %) que ceux des domaines de la production (3,5 %) ou des services (1,6 %) : ce constat est à rapprocher du paragraphe précédent sur l'enseignement en collège, en lycée et en lycée professionnel. Dans le détail, l'éducation musicale ou les arts plastiques sont les disciplines les plus

concernées. Les enseignants de langues, qui sont nombreux, sont 9,5 % à enseigner sur plusieurs communes. À l'inverse, seuls 2,8 % des enseignants de mathématiques, ou 3,6 % des enseignants d'éducation physique et sportive et de lettres, enseignent sur plusieurs communes.

Tableau 27. Part des enseignants du 2nd degré public avec plusieurs affectations, selon leur discipline de poste

		Effectif	Part avec plusieurs supports d'affectation	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes	
1	Domaines disciplinaires	ARTS PLASTIQUES	131	48.9%	12.2%	10.7%
		BIOLOGIE - GEOLOGIE	333	19.8%	8.1%	7.5%
		EDUCATION MUSICALE	133	48.1%	11.3%	11.3%
		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	589	27.7%	3.6%	2.9%
		HISTOIRE - GEOGRAPHIE	528	10.8%	4.9%	4.5%
		LANGUES VIVANTES	1 047	26.5%	9.5%	7.4%
		LETTRES	1 175	8.3%	3.6%	2.7%
		MATHEMATIQUES	857	7.0%	2.8%	2.5%
		PHILOSOPHIE	77	11.7%	7.8%	5.2%
		PHYSIQUE - CHIMIE	390	15.4%	5.9%	4.9%
		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	72	13.9%	8.3%	8.3%
		Ensemble	5 332	17.4%	5.7%	4.8%
2	Domaines de la production	ARTS APPLIQUES	78	16.7%	6.4%	5.1%
		BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	51	5.9%	0.0%	0.0%
		BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL. : production	143	13.3%	4.9%	3.5%
		GENIE CHIMIQUE	3	33.3%	0.0%	0.0%
		GENIE CIVIL	55	10.9%	5.5%	3.6%
		GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE	15	6.7%	0.0%	0.0%
		GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	39	2.6%	0.0%	0.0%
		GENIE INDUSTRIEL DES PLASTIQUES/COMPOSIT	3	33.3%	33.3%	33.3%
		GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	33	9.1%	3.0%	0.0%
		GENIE INDUSTRIEL DU BOIS	27	11.1%	3.7%	3.7%
		GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	2	50.0%	0.0%	0.0%
		GENIE INDUSTRIEL TEXTILE ET CUIR	18	33.3%	0.0%	0.0%
		GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	38	26.3%	5.3%	5.3%
		GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	74	16.2%	1.4%	1.4%
		GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	11	0.0%	0.0%	0.0%
		GENIE THERMIQUE	17	5.9%	0.0%	0.0%
		HOTELLERIE - TOURISME : production	35	17.1%	0.0%	0.0%
		SC. TECHNIQUES INDUSTRIELLES	14	7.1%	0.0%	0.0%
TECHNOLOGIE	408	19.4%	3.9%	3.2%		
Ensemble	1 064	15.7%	3.5%	2.7%		
3	Domaines des services	ECONOMIE ET GESTION	417	8.2%	2.2%	1.7%
		HOTELLERIE - TOURISME : services	40	20.0%	0.0%	0.0%
		INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE/LIVRE)	8	0.0%	0.0%	0.0%
		METIERS D'ART	8	37.5%	0.0%	0.0%
		METIERS DE L'ARTISANAT ET SPECIFIQUES	2	0.0%	0.0%	0.0%
		PARAMEDICAL ET SOCIAL	67	3.0%	0.0%	0.0%
		SOINS PERSONNELS	16	0.0%	0.0%	0.0%
		TRANSPORTS ET ACTIVITES CONNEXES	12	0.0%	0.0%	0.0%
		Ensemble	570	8.2%	1.6%	1.2%
4	Sans discipline ou non spécialisé	Sans discipline ou non spécialisé	187	10.7%	2.1%	1.6%
		LANGAGES SPECIAUX	2	100.0%	50.0%	50.0%
		Ensemble	189	11.6%	2.6%	2.1%
Ensemble du 2nd degré public avec fonction enseignement		7 155	16.3%	5.0%	4.1%	

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2014, personnels affectés dans le 2nd degré public avec la fonction enseignement. Discipline de poste de l'affectation principale de l'agent.

8.7 Secteur privé, enseignants affectés dans le 2nd degré, par discipline de poste

Dans le privé, les disciplines les plus concernées restent l'éducation musicale et les arts plastiques, alors que peu d'enseignants de mathématiques et de lettres enseignent sur différents lieux.

Tableau 28. Part des enseignants du 2nd degré privé avec plusieurs affectations, selon leur discipline de poste

		Effectif	Part avec plusieurs supports d'affectation	Part sur plusieurs sites	Part sur plusieurs communes	
1	Domaines disciplinaires	ARTS PLASTIQUES	43	88.4%	86.0%	48.8%
		BIOLOGIE - GEOLOGIE	101	62.4%	53.5%	17.8%
		EDUCATION MUSICALE	38	73.7%	73.7%	55.3%
		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	168	60.7%	55.4%	16.1%
		HISTOIRE - GEOGRAPHIE	156	48.1%	45.5%	12.8%
		LANGUES VIVANTES	342	55.6%	50.6%	16.4%
		LETTRES	317	50.2%	37.5%	6.6%
		MATHEMATIQUES	222	34.7%	31.1%	8.1%
		PHILOSOPHIE	25	24.0%	20.0%	16.0%
		PHYSIQUE - CHIMIE	105	55.2%	45.7%	18.1%
		SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	28	28.6%	28.6%	21.4%
	Ensemble	1 545	52.0%	45.6%	15.0%	
2	Domaines de la production	ARTS APPLIQUES	47	14.9%	6.4%	2.1%
		BIOTECHNOLOGIE-GENIE BIOLOGIQUE/BIOCHIM.	6	66.7%	66.7%	0.0%
		BIOTECHNOLOGIE-SANTE ENVIRONNEMENT COLL. : production	26	30.8%	23.1%	7.7%
		GENIE CIVIL	2	50.0%	50.0%	0.0%
		GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE	17	23.5%	23.5%	5.9%
		GENIE INDUSTRIEL DES STRUCT. METALLIQUES	7	42.9%	28.6%	0.0%
		GENIE MECANIQUE DE LA CONSTRUCTION	5	20.0%	0.0%	0.0%
		GENIE MECANIQUE DE LA MAINTENANCE	5	20.0%	20.0%	0.0%
		GENIE MECANIQUE DE LA PRODUCTIQUE	2	0.0%	0.0%	0.0%
		GENIE THERMIQUE	2	50.0%	0.0%	0.0%
		HOTELLERIE - TOURISME : production	5	0.0%	0.0%	0.0%
		TECHNOLOGIE	102	37.3%	23.5%	18.6%
	Ensemble	226	30.1%	19.9%	10.2%	
3	Domaines des services	ECONOMIE ET GESTION	163	14.1%	10.4%	4.3%
		HOTELLERIE - TOURISME : services	6	0.0%	0.0%	0.0%
		METIERS D'ART	1	0.0%	0.0%	0.0%
		PARAMEDICAL ET SOCIAL	32	12.5%	0.0%	0.0%
		SOINS PERSONNELS	12	16.7%	0.0%	0.0%
	Ensemble	214	13.6%	7.9%	3.3%	
4		Sans discipline ou non spécialisé	21	4.8%	4.8%	4.8%
		Ensemble	21	4.8%	4.8%	4.8%
Ensemble du 2nd degré privé avec fonction enseignement		2 006	45.0%	38.3%	13.1%	

Source : BSA, Clermont-Ferrand. Champ : actifs affectés au 1^{er} décembre 2014, personnels affectés dans le 2nd degré privé avec la fonction enseignement. Discipline de poste de l'affectation principale de l'agent.

Annexe. Regroupement des corps de la première partie de l'étude

			Code	Libellé corps	
I - PUBLIC	A - Titulaires	1 - Enseignants du 1er degré	600	institutrice	
			615	professeur des écoles	
			2 - Enseignants du 2nd degré	531	professeur éducation physique et sportive
				532	chargé d'enseignement éducation physique et sportive
				550	professeur de chaire supérieure
				551	professeur agrégé
				553	professeur certifié
				559	professeur d'enseignement général des collèges
		567		adjoint d'enseignement	
		575	professeur des lycées professionnels		
		3 - DIEO	004	personnel de direction	
			105	inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	
			106	inspecteur d'académie adjoint	
			108	inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional	
			115	inspecteur de l'éducation nationale	
			521	personnel d'orientation	
			563	conseiller principal d'éducation	
		4 - IATSS	020	Recteur d'académie	
			021	secrétaire général d'académie	
			030	administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	
			051	Attaché d'administration de l'Etat	
			054	secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	
			056	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	
			830	technicien de recherche et formation	
			834	assistant ingénieur	
			835	ingénieur d'études	
			836	ingénieur de recherche	
			839	adjoint technique de recherche et de formation	
	957		technicien de l'éducation nationale		
	960		adjoint technique des établissements d'enseignement		
	986		Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur catégorie A		
	987		assistant service social des administrations de l'état		
	988		Conseiller technique de service social des administrations de l'état		
	B - Non titulaires de droit public	1 - Enseignants et assimilés	776	maître auxiliaire	
			779	professeur contractuel	
			879	Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	
			898	vacataire	
		2 - Assistants de langue	774	Assistant de langue vivante recruté localement	
			777	corps des assistants étrangers	
		3 - IATSS	850	agent contractuel administratif	
			856	médecin contractuel	
			857	médecin contractuel santé scolaire	
			859	infirmière contractuelle	
			860	assistante sociale contractuelle	
866			contractuel dix mois		
867			contractuel individuel		
879		Contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi			
4 - Surveillance et assistance éducative		789	Accompagnant des élèves en situation de handicap		
		790	assistant d'éducation		
II - PRIVE	1 - Enseignants du 1er degré	400	institutrice		
		404	institutrice suppléant		
		405	professeur des écoles		
	2 - Enseignants du 2nd degré	431	professeur d'éducation physique et sportive		
		451	professeur agrégé		
		453	professeur certifié		
		467	adjoint d'enseignement		
		475	professeur de lycée professionnel		
		480	bénéficiaire de l'obligation d'emploi		
		496	maître auxiliaire		
		550	professeur de chaire supérieure		
		551	professeur agrégé		
553	professeur certifié				

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Les effectifs des personnels
de l'académie
Public et privé
Année scolaire 2014-2015

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 60 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/stat/>

n°ISSN

2259-3845



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

